



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom d'Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la *Loi sur les compagnies* (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

AJOUTER L'INSULTE À L'INJURE

La locution ci-dessus a été dénoncée maintes et maintes fois parce qu'elle ne veut rien dire en français. En effet, elle laisse supposer qu'une personne commence par en injurier une autre, c'est-à-dire qu'elle prononce des paroles offensantes à son endroit, mais qu'elle ne se contente pas de cela, qu'elle va plus loin et qu'elle l'insulte, c'est-à-dire qu'elle lui adresse des paroles outrageantes, injurieuses, insultantes. Peut-on voir vraiment la différence entre une insulte et une injure? Difficilement. C'est bonnet blanc et blanc bonnet. On pourrait aussi bien dire *Ajouter l'injure à l'insulte*.

Son emploi chez nous découle d'une traduction littérale de la locution anglaise *to add insult to injury*. Le mot anglais *insult* a un sens équivalent à celui du mot français *insulte*, mais *injury* ne veut nullement dire *injure*. Il se rend par blessure au sens propre et par tort, dommage, préjudice au figuré. On comprend alors la valeur significative de la locution anglaise.

Si quelqu'un fait du tort (*injury*) à une autre personne et qu'il ne se contente pas de cela, mais qu'il l'insulte (*insult*) en plus, c'est le comble. Pour rendre cette idée en français, ce n'est pas le choix qui manque. Selon le contexte, on peut dire :

tourner le fer dans la plaie
c'est le comble, pour comble,
c'est vraiment dépasser la mesure
c'est aller trop loin
c'est doubler ses torts d'un affront
c'est redoubler d'insultes
pour couronner le tout
c'est enfoncer le clou
par surcroît
et comme si cela ne suffisait pas

Voir les ouvrages suivants :

CHOUINARD, Camil. *1500 pièges du français parlé et écrit* (au mot insulte)

PARMENTIER, Michel. *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*

ROUX, Paul. *Lexique des difficultés de la langue française*

VILLERS, Marie-Éva. *MULTI dictionnaire de la langue française* (au mot insulte)

Juillet 2015